

<http://www.solidaires-meteo.org/CTSS-sud-est-du-25-09-2018-a-Aix-en-Provence.html>



Compte-rendu Solidaires-Météo du CTSS Sud-Est du 25/09/2018 a Aix-en-Provence

- Sections locales - Sud-Est - CTSS DIRSE -
Date de mise en ligne : vendredi 28 septembre 2018

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

Etaient présents :

F.Atger (DIRSE/D), F.Marche, R.Jourdan (DIRSE/ADE),D.Vioux (ADM/D)
C.Guyon (Solidaires Météo), J.Sambussy (Solidaires Météo).
Karine Gonnet (SNITM/FO), M. Borreli (CGT), V.Daval (CFDT),

Commentaires : la réorganisation s'accélère en CMIR et dans les centres : CSP, centralisation tous azimuts, généralisation du travail à distance. Les météos sont priés de se trouver de nouvelles fonctions dans les services centraux à Toulouse.

Un point positif nous avons des documents de préparation remis à temps et assez complets.

Point 1 : réorganisation des services administratifs

Les administratifs des régions doivent se positionner sur les six CSP avant le 19 octobre

- ▶ 3 Finances (dépenses, recettes déplacement),
- ▶ 2 RH (assistance RH, formation permanente)
- ▶ 1 Achat

ou sur les deux emplois de proximité (logistique, administratif).

Les règles d'affectation seront normalement actées lors du CTEP du 26 septembre et des instances internes à MF traiteront de chaque particulier.

Commentaires : pour le fonctionnement des CSP et notamment le management tout reste à faire et pourtant la date butoir est fixée au 1er janvier 2019. Il faudra veiller à accompagner nos collègues concernés par ces changements (isolement si des difficultés d'adaptation apparaissent). Nous avons aussi évoqué la difficulté de nos collègues à choisir un CSP spécialisé partant d'une activité liée à plusieurs domaines.

2) Point 2 mise en place du CRC

La décision a été prise dans l'été 2018 avec la création du CRC qui regroupera dans un seul service tous les AC (assistant clientèle). Les ACF rejoindront le CSP finances

Cible : 14 agents (actuellement 19) avec une charge de travail en diminution nous a expliqué DIRSE/D...

A notre question sur le départ d'un AC du service CRC, la D2C ne sait pas où il se situera à terme.

3) Fusion des postes ADE/DA

Les poste d'ADE et DA fusionnent (comme déjà dans plusieurs autres régions). Solidaires météo a demandé un vote pour émettre son avis. Les OS ont voté contre unanimement.

Solidaires météo considère que dans le contexte actuel de réorganisation, la suppression d'un poste de dirigeant n'est pas souhaitable et craint des dysfonctionnements et/ou une fragilisation de l'organisation dus à une surcharge de travail de des DIR/D et DA.

4) Point 4 : suivi des réorganisations, conséquences sur les CM

D'une manière générale l'annonce est faite que les futurs "météorologues conseils" de la DIR se situeront presque exclusivement à Aix-en-Provence (donc en CMIR) sauf exception (nécessité d'assurer l'astreinte pour aider les CPR).

DIRSE/D nous précise qu'à l'horizon 2021-2022 les météos (excepté les pôles OBS) des centres météos exceptés les CRA devront trouver leurs fonctions par le travail à distance dans les services centraux météo. DIRSE/D signale

que dès maintenant les postes à Toulouse sont éligibles au travail à distance sauf motivation du chef de service. DIRSE/D invite les météos des CM à s'inscrire dans la démarche de l'accompagnement Ariane.

Commentaires : c'est une évolution considérable. Jusqu'à présent, le discours de la direction laissait à penser que les PC des centres météos fonctionneraient en étoile jusqu'à leurs départs. La réorganisation risque d'être rapide et brutale avec pour date clé 2021 (si les pré-requis sont en place).

La mutualisation en cours des taches de PC entres centres (reprise des taches de PC du 04/06 par Ajaccio, taches Nîmes/MT, peut être plus tard un pole de PC Languedoc Roussillon) n'est que provisoire.

Travail à distance : tout reste à définir

Une question sans réponse :

- ▶ Quid du télétravailleur à distance qui va travailler à distance pour un service central ?